UQÀM | Département de philosophie

PHI 4052 - Problèmes d'éthique économique et sociale

Après le capitalisme : enjeux de la démocratie économique

Prof. : Jonathan Durand Folco
Cours : Jeudi 9h30-12h30
Local : V-1430
Disponibilités : À déterminer (*sur rendez-vous préalable)
Courriel : jonathan.durand.folco@gmail.com

I. DESCRIPTION GÉNÉRALE DU COURS

Les débats actuels autour de la justice distributive seront abordés à partir de l'étude de problèmes qui concernent directement la gestion publique : par exemple, la question des clauses « orphelin » et la justice intergénérationnelle, la légitimité de l'allocation universelle inconditionnelle; les problèmes éthiques soulevés par la gestion publique des soins de santé dans le cadre d'une économie de marché; la justifiabilité morale de l'impôt progressif sur le revenu ; le bien-fondé des politiques de justice sociale ciblant prioritairement les plus démunis. Seront également discutés certains problèmes éthiques soulevés par la gestion publique en situation d'incertitude, par exemple: le débat autour du « principe de précaution ».

II. CONTENU SPÉCIFIQUE DU COURS

Le champ de l'éthique économique et sociale est généralement circonscrit par les débats entre différentes théories de la justice (utilitarisme, libéralisme, libertarianisme, etc.) qui essaient de déterminer les principes normatifs de l'égalité sociale et les modalités formelles devant guider la *redistribution* de la richesse collective. Entre les pôles extrêmes du néolibéralisme et du socialisme autoritaire, l'espace de prédilection de l'économie normative porte alors sur l'encastrement de la propriété privée et de l'économie de marché à l'intérieur des régulations fiscales, sociales et économiques de l'État-providence libéral ou social-démocrate. Au-delà des paramètres étatiques qui permettent de mitiger après coup les inégalités sociales générées par l'économie capitaliste, que ce soit par le biais de l'impôt progressif sur le revenu, des services publics ou des programmes sociaux, le concept émergent de *prédistribution* (O'Neill, Williamson, 2012) met en relief l'idée qu'il est nécessaire de prévenir en amont les écarts de richesse en instituant des formes de propriété, de production et d'échange de biens et services permettant de consolider une économie juste, efficace et démocratique. Ce régime socioéconomique consiste moins à redistribuer les revenus à ceux qui en possèdent le moins *ex post*, qu'à assurer une large dispersion de la propriété, des moyens de production et des ressources sociales *ex ante*.

L'objectif de ce cours consiste à questionner philosophiquement les différents modèles et institutions concrètes permettant de dépasser le cadre de l'État-providence capitaliste et d'amorcer une réelle démocratisation de l'économie. Quelles ressemblances et divergences y a-t-

il entre les grands systèmes proposés par différents philosophes, sociologues et économistes, comme la démocratie de propriétaires et le socialisme démocratique ? Le paradigme des « communs » doit-il être compris comme un complément ou une alternative à la propriété privée ? Le commun représente-t-il une forme de propriété sociale ou plutôt la négation du droit de propriété, c'est-à-dire l'institution de l'« inappropriable » ? La prédistribution est-elle compatible et requiert-elle des mécanismes de redistribution comme l'allocation universelle inconditionnelle, la taxe sur l'héritage ou le revenu maximum ? Comment des institutions comme les coopératives de solidarité, les fiducies foncières communautaires ou les monnaies locales complémentaires permettent-elles de concilier justice, efficacité et démocratie ? Est-il viable et même désirable de coordonner les activités économiques sans passer par des mécanismes de marché, comme le prétendent l'économie participaliste et la planification démocratique ? Toutes ces questions seront abordées à travers l'examen critique d'alternatives sociales et économiques, actuelles ou potentielles, au système actuel.

III. OBJECTIFS

Objectifs de connaissance :

- Identifier les doctrines et les principaux concepts de l'éthique économique et sociale.
- Se familiariser avec les problématiques liées aux domaines de la prédistribution, la fiscalité, les communs et les systèmes économiques post-capitalistes.
- Découvrir des alternatives économiques et sociales déjà existantes et approfondir leur compréhension grâce aux concepts philosophiques étudiés en classe.

Objectifs d'habiletés intellectuelles :

- Acquérir une meilleure compréhension des différents débats et positions en éthique économique, puis développer une réflexion autonome et critique à leur égard.
- Favoriser les habiletés de lecture et de recherche, la capacité de synthèse et d'argumentation, ainsi que l'esprit critique.
- Développer les capacités délibératives (expression orale des idées, écoute, affinement des croyances) grâce aux discussions en classe.

Formule pédagogique : Cours magistraux, études de textes, débats et discussions en groupes.

IV. CALENDRIER DU PROGRAMME

Cours 1 (8 janvier) : Introduction générale à la prédistribution et présentation du plan de cours

Cours 2 (15 janvier) : Individualisme possessif, utilitarisme et revenu maximum
C.B. Macpherson, *La théorie politique de l'individualisme possessif*, Gallimard, Paris, 2004
C.B. Macpherson, *Principes et limites de la démocratie libérale*, La Découverte, Paris, 1985

Cours 3 (22 janvier) : Libertarianisme de gauche et allocation universelle
Philippe Van Parijs, Yannick Vanderborght, *L'Allocation universelle*, La Découverte, Paris, 2005

Cours 4 (29 janvier) : Égalitarisme libéral et démocratie de propriétaires
John Rawls, *La justice comme équité*, Boréal, Montréal, 2004

Cours 5 (5 février) : Républicanisme et économie civique
Richard Dagger, « Neo-republicanism and the civic economy », *Politics Philosophy Economics*, vol. 5, 2006, p.151-174 (traduction : Jonathan Durand Folco)

Cours 6 (12 février) : Marxismes et socialismes
Erik Olin Wright, En quête d'une boussole de l'émancipation. Vers une alternative socialiste, Revue Contretemps, 2011

Cours 7 (19 février) : Principes et limites de l'économie sociale et solidaire
Louis Favreau, *Entreprises collectives. Les enjeux sociopolitiques et territoriaux de la coopération et de l'économie sociale*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 2008

Cours 8 (26 février) : Examen intra en classe (25%)

Semaine de relâche (5 mars 2015)

Cours 9 (12 mars) : De la tragédie à la résurgence des communs
Pierre Dardot, Christian Laval, *Commun. Essai sur la révolution du XXI^{e} siècle*, La Découverte, Paris, 2014

Cours 10 (19 mars) : Relocaliser l'économie I : fiducies foncières communautaires
John Emmeus Davis (dir.), *Manuel d'anti-spéculation immobilière. Une introduction aux fiducies foncières communautaires*, Écosociété, Montréal, 2014

Cours 11 (26 mars) : Relocaliser l'économie II : monnaies locales complémentaires
Jean-Michel Cornu, *La monnaie, et après ? Guide des nouveaux échanges pour le XXI^{e} siècle*, FYP, Limoges, 2012, p.13-38
*Remise du travail de session en classe (35%)

Cours 12 (2 avril) : Au-delà du marché I : l'économie participaliste
Pascal Lebrun, *L'économie participaliste. Une alternative contemporaine au capitalisme*, Lux, Montréal, 2014

Cours 13 (7 avril) : Au-delà du marché II : la planification démocratique
Michael Löwy, *Écosocialisme. L'alternative radicale à la catastrophe écologique capitaliste*, Mille et une nuits, Paris, 2011

Cours 14 (9 avril) : Synthèse et conclusion

Cours 15 (16 avril) : Examen de synthèse final (40%)

V. LECTURES OBLIGATOIRES

Jonathan Durand Folco, *Recueil de textes PHI 4052 : Problèmes d'éthique économique et sociale*, hiver 2015.

VI. MODES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Date	Type d'évaluation et pondération	Description
26 février	Examen intra (25%)	L'examen porte sur les lectures, séances et contenus des cours 1-7. Il prend la forme de questions à choix multiple et de questions à court développement.
26 mars	Travail de session (35%)	Le travail de session prend la forme d'un *essai philosophique* de 10 pages portant sur une alternative sociale ou économique. Il s'agit d'une réflexion documentée et argumentée à partir d'un cadre théorique abordé en classe. Quelques choix de sujets seront proposés aux étudiant(e)s.
16 avril	Examen de synthèse final (40%)	L'examen comprend deux questions à long développement (au choix) portant sur l'ensemble de la matière et des lectures couvertes lors durant la session.

Critères d'évaluation :

Les critères généraux d'évaluation des travaux et examens en philosophie sont la *compréhension des concepts et notions*, la *clarté et la rigueur de la réflexion, de l'argumentation et de la méthodologie*, ainsi que la *qualité de la langue* (orthographe et syntaxe). Une grille d'évaluation avec la pondération pour chaque critère sera remise aux étudiants pour chaque évaluation. Tout retard sans certificat médical dans la remise des travaux sera sanctionné suivant les directives départementales (2% par jour ouvrable).

Barème de la notation :

A+	4.3	90-100
A	4.0	85-89
A-	3.7	80-84
B+	3.3	77-79
B	3.0	73-76
B-	2.7	70-72
C+	2.3	65-69
C	2.0	60-64
C-	1.7	57-59
D+	1.0	54-56
E	0.0	Moins de 50

Infraction de nature académique :

Extrait du règlement no. 18 de l'UQÀM : « Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction ou sens de ce règlement. » Le département de philosophie a pour politique de sanctionner tout acte de cette nature suivant les procédures prévues au règlement. Notez que les sanctions contre ces pratiques s'appliquent également aux ressources disponibles sur Internet. Les sanctions peuvent entraîner : un échec du cours, une mention permanente à son dossier universitaire et la possibilité d'être suspendu de l'université. Voir: www.instances.uqam.ca

VI. BIBLIOGRAPHIE

Michael Albert, *Parecon : Life After Capitalism*, Verso, New York, 2003

Gar Alperovitz, *America Beyond Capitalism: Reclaiming Our Wealth, Our Liberty, Our Democracy*, Democracy Collaborative Press, 2011

David Bollier, Silke Helfrich (ed.), *The Wealth of the Commons. A World Beyond Market and State*, Levellers Press, Amherst, 2012

Marie J. Bouchard (ed.), *Innovation and the Social Economy. The Québec Experience*, *University of Toronto Press*, Toronto, 2013

Richard Dagger, « Neo-republicanism and the Civic Economy », *Politics, Philosophy and Economics*, vol. 5, 2006, p.151-173

Pierre Dardot, Christian Laval, *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*, La Découverte, Paris, 2009

Pierre Dardot, Christian Laval, *Commun. Essai sur la révolution du XXI^e siècle*, La Découverte, Paris, 2014

John Emmeus Davis (dir.), *Manuel d'anti-spéculation immobilière. Une introduction aux fiducies foncières communautaires*, Écosociété, Montréal, 2014

Pat Devine, *Democracy and Economic Planning. The Political Economy of a Self-governing Society*, Polity Press, Oxford, 1988

Pat Devine, « Participatory Planning Through Negotiated Coordination », *Science and Society*, vol. 66, no.1, 2002, p. 72-85

Pat Devine, « Parecon: Life After Capitalism », *Historical Materialism*, vol. 15, p. 210-217, 2007

Philippe Derudder, *Les monnaies locales complémentaires : pourquoi, comment ?*, Yves Michel, 2012

Robin Hahnel, *Of the People, By the People: The Case for a Participatory Economy*, AK Press, Oakland, 2012

Nien-Hê Hsieh, « Workplace Democracy, Workplace Republicanism, and Economic Democracy », *Revue de philosophie économique* 9, no. 1, 2008, p. 57–78

Joel Kovel, *The Enemy of Nature. The End of Capitalism or the End of the World ?*, Zed Books, London, 2007

Will Kymlicka, *Les théories de la justice : une introduction*, La Découverte, Paris, 1999

Pascal Lebrun, *L'économie participaliste. Une alternative contemporaine au capitalisme*, Lux, Montréal, 2014

Bernard Lietaer, *Monnaies régionales : De nouvelles voies vers une prospérité durable*, Charles Léopold Meyer, Paris, 2008
Michael Löwy, *Écosocialisme. L'alternative radicale à la catastrophe écologique capitaliste*, Mille et une nuits, Paris, 2011
Tom Malleson, *After Occupy : Economic Democracy for the 21st Century*, Oxford University Press, Oxford, 2014
Liam Murphy, Thomas Nagel, *The Myth of Ownership. Taxes and Justice*, Oxford University Press, Oxford, 2004
Martin O'Neill, Thad Williamson (ed.), *Property-Owning Democracy, Rawls and Beyond*, Wiley Blackwell, 2012
Martin O'Neill, Thad Williwam, « The Promise of Predistribution », *Policy Network*, 2012
Erik Olin Wright, *Basic Income as Socialist Project*, Paper presented at the annual US-BIG, 2005
Elinor Ostrom, *Gouvernance des biens communs : pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, De Boeck, Bruxelles, 2010
Robert Philpot (ed.), *The Purple Book. A Progressive Future for Labour*, Biteback, London, 2011
Thomas Piketty, *Le Capital au XXI^e siècle*, Seuil, Paris, 2014
Karl Polanyi, *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Gallimard, Paris, 2009
John Rawls, *La justice comme équité : une reformulation de Théorie de la justice*, La Découverte, Paris, 2003
John Roemer, *A Future for Socialism*, Harvard University Press, Cambridge, 1994
Amartya Sen, *L'Idée de justice*, Flammarion, Paris, 2010
David Schweickart, *After Capitalism*, Rowman and Littlefield, Lanham, 2002
Philippe Van Parijs, *Refonder la solidarité*, Cerf, Paris, 1996
Philippe Van Parijs, Christian Arnsperger, *Éthique économique et sociale*, La Découverte, Paris, 2000
Philippe Van Parijs, Yannick Vanderborght, *L'Allocation universelle*, La Découverte, Paris, La Découverte, 2005
Stuart White, Niki Seth-Smith (ed.), *Democratic Wealth: Building a Citizens' Economy*, openDemocracy, 2014
Thad Williamson, David Imbroscio, Gar Alperovitz, *Making Place for Community. Local Politics in a Globalized World*, Routledge, New York, 2002
Congress, University of Wisconsin, 2005
Erik Olin Wright, *Envisiong Real Utopias*, Verso, New York, 2010
Erik Olin Wright, « Transforming Capitalism through Real Utopias », *American Sociological review*, February, 2013
Erik Olin Wright, « Thoughts on the Institutions for a Participatory Economy: a dialogue with Robin Hahnel », New Left Review, 2013

Politique 16 sur le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :
514-987-3000, poste 0886
http://www.harcelement.uqam.ca